

CHAPITRE 1

La Convention nationale, une assemblée meurtrie

À l'Assemblée constituante, entre 1789 et 1791, si les affrontements sont déjà rudes, si quelques députés de la noblesse se provoquent en duel et poursuivent leur querelle politique les armes à la main¹, la vigueur du débat n'implique pas encore d'éliminer son adversaire. Il convient surtout de le convaincre par la seule force de la Raison, à défaut de le vaincre par l'argumentation et à terme par un vote d'assemblée qui le placera en situation minoritaire, mais non de le faire disparaître de l'échiquier politique². À l'Assemblée législative, entre l'automne 1791 et la fin de l'été suivant, le passage à l'élection des députés par les citoyens, et non plus par les trois ordres séparés, a suffi à écarter les « Noirs », les royalistes les plus ouvertement hostiles à la Révolution, sans pour autant éliminer les clivages partisans, *a fortiori* les affrontements politiques. Enfin, à la Convention, non seulement les élections ont encore accentué ce filtrage et écarté les partisans ouvertement déclarés de la monarchie, mais tous les représentants du peuple sont supposés avoir accepté l'entrée en république, même si environ la moitié d'entre eux n'étaient pas présents à Paris le 21 septembre 1792, jour de l'abolition de la royauté³. Il devient donc presque impossible de s'afficher comme royaliste, d'autant que, dans les jours suivant le 10 Août et l'assaut contre les Tuileries, les premières têtes « contre-

révolutionnaires » sont tombées sous le couperet de la guillotine. Parmi ces condamnés à mort figure de Rozoi, auteur du journal *La Gazette de Paris*, accusé d'avoir été l'un des agents de la « contre-révolution qui a amené les crimes commis le dix août⁴ ». Exécuté le 25 août, jour de la Saint-Louis remarque-t-il lui-même, Rozoi périt non pour avoir combattu la Révolution les armes à la main ou pour avoir dirigé des complots désireux de l'anéantir, mais pour les mots qu'il a couchés sur le papier. Le duel opposant deux bretteurs peut donc céder la place à un duel de plumes au terme duquel l'une d'elles est définitivement brisée. Le combat d'idées au sein de l'Assemblée peut ainsi à son tour devenir un affrontement à l'issue fatale pour le vaincu, pour peu que des oppositions politiques soient « criminalisées ». Au sein de la Convention, les clivages traversent désormais l'ancien « camp » patriote et l'opposition entre Girondins et Montagnards s'envenime si vite qu'il est très tôt question d'exclure certains représentants de l'Assemblée et, de fait, de mutiler la Convention. De plus, même si le premier sang versé d'un représentant l'est par un partisan du roi, avec l'assassinat de Le Peletier de Saint-Fargeau en janvier 1793, l'immense majorité des morts parmi les membres de la Convention vient de la violence de cet affrontement entre Gironde et Montagne. Sans doute peut-on pousser le raisonnement jusqu'à constater qu'un autre assassinat, celui de Marat en juillet 1793, a largement été influencé par l'image noire de ce représentant répandue dans les départements par les Girondins et leurs partisans. Charlotte Corday n'a eu aucune peine à se convaincre que Marat était un « monstre » à éliminer, il suffit de lire ce qu'écrivaient de lui les journaux liés aux Girondins dès l'automne 1792 ou les procès-verbaux de sociétés populaires les plus modérées dans lesquels apparaissait son nom. Interrogée sur les motifs de son geste criminel, Charlotte Corday n'hésite d'ailleurs pas à répondre que ce prétendu Ami du peuple portait la responsabilité des massacres de septembre 1792 et de

l'élimination des Girondins en juin 1793, qu'il a allumé la guerre civile dans tout le « royaume » [*sic*], qu'il voulait devenir « dictateur⁵ » ! Vaste fatras dont à l'issue n'existe plus que l'image d'un « monstre » à abattre pour « sauver » la France.

Outre le cas spécifique de Marat, de très nombreux autres faits prouvent que le clivage entre Gironde et Montagne constitue le fournisseur presque naturel de la « faucheuse », dès lors que leur affrontement devient un duel à mort, au terme duquel au mieux on élimine politiquement son adversaire, au pire on l'élimine physiquement. Or, le passage à l'élimination physique ne fait, comme souvent hélas, que renforcer le clivage politique et exacerber l'affrontement⁶. Ce n'est pas un hasard si, sur un corpus de quatre-vingt-seize représentants décédés de mort non naturelle, les trois quarts meurent entre l'été 1793 et l'été 1794, donc au temps de ce que l'historiographie nomme souvent « *la Terreur* » ; ni si près de 94 % d'entre eux sont girondins ou montagnards... la meilleure manière de préserver sa tête étant indubitablement de siéger au centre de la Convention. Un mot prêté à Sieyès, représentant de la Plaine, est resté célèbre à cet égard. Comme on lui demandait ce qu'il avait fait en 1793-1794, il aurait répondu : « J'ai vécu ! » Peu importe la véracité de cette réponse ainsi rapportée, peut-être déformée et pourquoi pas inventée de toutes pièces, l'essentiel est que, de fait, pour éviter de devenir une cible, mieux valait effectivement ne pas appartenir à la Gironde ou à la Montagne.

Une décimation de fait :
rythmes et géographie de la mort

Mettons d'emblée de côté le cas particulier des années 1796-1799, au cours desquelles un seul des dix décès, celui de Collot d'Herbois, est directement lié à

l'histoire de la Convention. En effet, cette dernière l'a condamné à la déportation en Guyane⁷, où il meurt au printemps 1796, atteint par l'une des nombreuses fièvres qui sévissent alors dans cette lointaine colonie française. Les autres relèvent avant tout de l'histoire du Directoire, dont les trois anciens représentants fusillés à l'automne 1796 pour avoir été impliqués dans la conjuration des Égaux menée par Babeuf (Cusset, Huguet et Javogues), mais aussi les deux déportés de Fructidor (Bourdon de l'Oise et Rovère) qui, eux aussi, périssent en Guyane (en 1798). Casabianca tombe quant à lui au combat d'Aboukir en 1798, Bonnier d'Alco et Roberjot sont assassinés lors de l'attentat de Rastatt au printemps 1799, enfin Charlier met fin à ses jours au début de 1797. En soi, il serait presque tentant bien sûr de ne pas faire entrer ces hommes dans notre sinistre comptabilité et de borner le corpus par la séparation de la Convention à l'automne 1795. Mais ce serait là exclure Collot d'Herbois, alors que sa condamnation a été décrétée par la Convention au printemps 1795 et qu'il inaugure, à son grand dam, une nouvelle manière d'éliminer des opposants au sein de l'Assemblée : la « guillotine sèche », dans cette Guyane que son compagnon de souffrance Billaud-Varenne nomme « la Sibérie de la zone torride ». Dans une logique proche, quoique différente, exclure les trois fusillés de 1796 reviendrait à nier les liens étroits entretenus entre les souvenirs de l'an II et la conjuration de Babeuf. C'est pourquoi il a semblé plus naturel de prendre en compte ces dix morts, tout en concentrant toutefois davantage le regard sur les années 1793-1795. Pour ces dernières, la chronologie des décès laisse apparaître avec netteté trois temps forts et décisifs (cf. graphique 1 en annexe 8). Tous sont évidemment liés au contexte politique, mais aussi au contexte militaire, économique et social : l'automne 1793, le printemps et l'été 1794, enfin, quoique plus bref et moins meurtrier, le printemps 1795.

Dans le premier cas, la multiplication des décès de représentants est une suite hélas logique du terrible été 1793 où la Convention doit faire face à l'invasion d'armées étrangères (chutes de Mayence et Valenciennes en juillet, siège mis devant Dunkerque en août), aux succès des « Vendéens » depuis le printemps (qui s'emparent de plusieurs villes, comme Saumur et Angers en juin), mais aussi aux révoltes dites « fédéralistes » provoquées et/ou encouragées par les représentants girondins en fuite (avec notamment Caen, Bordeaux, Marseille et plus encore Lyon, sans oublier le cas particulier de Toulon dont le port est livré à la flotte anglaise). Jusque-là, seuls deux membres de la Convention avaient péri de mort violente, tous deux assassinés (Le Peletier de Saint-Fargeau et Marat). En cet automne 1793, la mort s'invite de manière plus fréquente à l'Assemblée. Deux représentants en mission meurent tout d'abord en septembre des effets de la crise « fédéraliste » : Baille qui se suicide à Toulon dans la prison où les révoltés l'ont jeté en compagnie d'un compagnon d'infortune, le représentant Beauvais (qui, lui, survit à cette incarcération, mais pour mourir peu de temps après sa libération) ; Sautayra, qui meurt de maladie après avoir été prisonnier des Lyonnais révoltés et incarcéré dans les geôles de la vieille forteresse de Pierre-Scize. Ensuite et surtout, entre le 7 octobre (exécution de Gorsas) et le 1^{er} nivôse an II (21 décembre 1793, exécution de Grangeneuve), trente-cinq représentants girondins périssent, dont les vingt guillotins du 10 brumaire (31 octobre). Enfin, dans cette même période, trois représentants siégeant à la Montagne meurent également : Philippe Égalité (ci-devant duc d'Orléans), dont la tête tombe sous le « rasoir national » le 16 brumaire (6 novembre), en dépit de sa volonté de s'afficher comme un Montagnard de bon aloi, qui ne peut faire oublier son lien avec les Bourbons ; Gasparin, qui meurt de maladie au cours d'une mission le 21 brumaire (11 novembre) ; Fabre de l'Hérault, tué

par les troupes espagnoles au cours de sa mission à l'armée des Pyrénées-Orientales le 30 frimaire (20 décembre).

Vingt-sept autres représentants s'inscrivent dans le deuxième créneau chronologique, soit entre le 4 germinal an II (24 mars 1794) et le 10 thermidor (28 juillet), alors qu'une relative accalmie peut être observée dans l'hiver 1793. Accalmie pour les morts (deux en nivôse-pluviôse [janvier 1794], Dechézeaux et Bernard), mais non pour les poursuites puisque de nombreux représentants girondins sont toujours en fuite, cependant que d'autres attendent avec angoisse leur sort au fond d'une prison. Au printemps 1794, la Révolution a, pour l'essentiel, écrasé ses ennemis de l'intérieur (reprise de Lyon le 9 octobre puis de Toulon le 29 frimaire [19 décembre], défaites des « Vendéens » au Mans les 22-23 frimaire [12-13 décembre] puis à Savenay le 3 nivôse [23 décembre]). Mais, d'une part, la répression se poursuit contre ceux des représentants girondins qui ont préféré s'enfuir et se cacher, et qui sont donc placés hors de la loi. Outre Condorcet, capturé après des mois de traque et qui meurt le 9 germinal (29 mars), sept d'entre eux rejoignent aussi leurs amis dans la mort (Rebecqui, Masuyer, Buzot, Pétion, Guadet, Salle et Barbaroux). D'autre part, les divisions internes à la Montagne aboutissent à la mort tout d'abord des « exagérés » ou « hébertistes », aux côtés desquels périt Anacharsis Cloots le 4 germinal (24 mars), puis des « indulgents » ou « dantonistes » le 16 germinal (5 avril). Ce jour-là, Danton et huit autres représentants gravissent les marches qui mènent à l'échafaud, avant que, le 24 (13 avril), une troisième vague de charrettes n'ajoute à la liste funèbre Simond, guillotiné pour une prétendue complicité avec un tout aussi prétendu complot dans les prisons. Enfin, en ajoutant Osselin exécuté le 8 messidor (26 juin) et Vidalin mort de maladie au cours d'une mission le 4 thermidor (22 juillet), cette deuxième vague de décès prend fin avec la mort de Robespierre et de quatre autres représentants le 10 thermidor (28 juillet).